



Municipalité de Verchères

581, route Marie-Victorin, Verchères (Québec) J0L 2R0
450 583-3307 | télécopieur 450 583-3637
ville.vercheres.qc.ca | mairie@ville.vercheres.qc.ca

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS est donné que le règlement suivant a été adopté par le conseil de la Municipalité de Verchères lors de sa séance du 3 février 2025 :

RÈGLEMENT NO 604-2024

TITRE ET OBJET : RÈGLEMENT NO 604-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 443-2010

Ce règlement a reçu l'approbation de la MRC de Marguerite-D'Youville le 14 février 2025.

Ce règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de Verchères aux heures ordinaires de bureau en prenant rendez-vous à la Direction des affaires juridiques au 450 583-3307.

Ce règlement entrera en vigueur à la date de publication du présent avis.

Donné à Verchères 17 février 2025

Me Jean-Marc Simard
Directeur des affaires juridiques et greffier-trésorier